

liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 »

liste De Rus - Verots - Dischbein au cours du mandat 2008 - 2014

Rappelez-vous

Voitures de fonction (mars 2008) : dès leur élection en 2008, **3 grosses voitures de fonction pour 3 élus de la liste De Rus**, payées par nos impôts locaux : une Peugeot 407 pour M. De Rus (remplacée ensuite par une Peugeot 508), une Volvo S60 pour M. Verots, un Renault Scénic pour un 3ème élu de leur liste.

Favoritisme à l'embauche :

Hubert Reynaud, premier Maire Adjoint de Pierre de Rus et Président du SIPEJ (Syndicat pour l'enfance et la Jeunesse) embauche au SIPEJ **Chantal De Rus** l'épouse de Pierre de Rus, comme **responsable des Ressources Humaines**.



Dominique Vérots, élu municipal sur la liste De Rus, embauche au SAN 91 à la Direction du SILO, Luc Verrichon, lui aussi élu municipal sur la liste De Rus et fils de la directrice du Cabinet de P. De Rus.

Augmentation de 9,5 % de nos impôts locaux 2009 (mai 2009) : premier reniement de Pierre De Rus à sa promesse électorale de ne pas augmenter les impôts. **Un engagement majeur non tenu.**

Nouveau matraquage fiscal (mai 2011) : Pierre De Rus et son groupe décident une nouvelle **augmentation de la pression fiscale de 6,5%** du taux communal de nos impôts locaux (taxes foncières et taxe d'habitation), ce qui porte à **plus de 16%** l'augmentation depuis 2008.

Intérêts financiers (2009) : Jean-Marc Vérots, frère de Dominique Vérots, a été cadre commercial pendant 4 ans dans une agence immobilière de St Pierre du Perray qui a **vendu en exclusivité des programmes immobiliers** signés par ... Dominique Verots en tant que président du SAN 91, exemple **la résidence de La Ferme du Château, 80 appartements !**



liste J'aime St Pierre du Perray Catherine Aliquot-Vialat au cours du mandat 2014 - 2020

Voiture de service : diminution à 2 voitures modèles moins chers (Peugeot 308 et VW Passat) pendant 2 ans, puis diminution à une seule voiture de service pour le Maire (Peugeot 308, et aucune utilisation pendant les vacances), soit **une réduction du coût par 4 pour la collectivité.**

Embauche : pas d'embauche de familles d'élus. Les embauches sont basées uniquement sur les diplômes, les compétences et l'expérience.

Aucune augmentation du taux communal des impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation) **depuis 2014**, soit pendant 6 années consécutives, conformément à notre engagement.

Aucun marché attribué à des élus ou à leur famille.



c'est la note attribuée en 2018
à la commune de St Pierre du Perray
pour sa gestion
par le site **Contribuables Associés**
(contribuables.org)